



Magistrats su siège et du parquet

Par Ulquiorra44

Bonjour,

Une question me turlupine concernant les magistrats du siège et les magistrats du parquet. Les magistrats du parquet sont ceux qui défendent l'intérêt de la société, il ne rendent pas de jugement, ce sont eux notamment qui décident de poursuivre un individu. Les magistrats du siège sont ceux qui jugent, qui statuent sur l'affaire, qui rendent une décision de justice. Ce que je n'arrive pas à comprendre c'est que les juges d'instruction (au delà de leur dénomination de juges qui fait contraste avec le procureur) sont des membres de la magistrature du siège. Le rôle des juges d'instruction est par définition la même que celles défini plus haut, celle de décider de poursuivre ou non un individu en fonction des charges qui pèsent sur l'accusé.

Pouvez vous m'aider à mieux comprendre svp ? Me suis je tromper sur quelque chose ?

Merci d'avance

Par Ulquiorra44

Quelqu'un peut il m'aider svp ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Quelle est l'urgence ? C'est pour un devoir ?

Par Ulquiorra44

Non je suis de nature autodidacte, j'essai juste de comprendre.

Merci d'avance

Par yapasdequoi

Il y a des livres très intéressants. Pas besoin de les acheter, vous pouvez lire en bibliothèque.

Par Ulquiorra44

Je m'attendais plus à une réponse, même courte qu'à un simple conseil. Merci quand même.

Pour les autres qui souhaitent me répondre directement je suis preneur

Par Ulquiorra44

Personne pour m'aider ?

Par dokonate95

Bonjour, j'attend toujours des réponses car j'aimerais aussi en savoir plus

[url=https://www.lestricolores.fr/article/transfert-de-siege-social-EURL]transfert de siège social eurl[/url]
[url=https://www.lestricolores.fr/article/domiciliation-lyon-pas-chere]domiciliation pas chère lyon[/url]

Par jodelariege

bonsoir
vous avez plein de réponses sur internet dont celle ci:

"<https://www.vie-publique.fr/fiches/38125-existe-t-il-plusieurs-categories-de-magistrats-siege-parquet>"